

Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière - CCP2

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ECF CENTRE OUEST
ATLANTIQUE
BERROYER Nelly
05.49.08.93.19
nelly.berroyer@ecf-cerca.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarie(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

• Avoir satisfait aux prérequis, • 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité. Un délai d'accès peut être nécessaire si intervention de financeurs externes (CPF, OPCO...) qui ont des délais de validations de dossiers préalables. • Accès conditionné à la remise des documents administratifs nécessaires à l'enregistrement du dossier (ANTS,...) préalable à l'entrée en formation et, sous réserve de disponibilité planning.

Prérequis pédagogiques :

• Toute personne souhaitant se qualifier ou se reconverter en obtenant par capitalisation une qualification professionnelle reconnue d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière, • Personne titulaire du permis de conduire catégorie B en cours de validité, • Niveau de culture générale BAC souhaitable, • Avoir participé à une évaluation des compétences et aptitudes professionnelles (expression écrite et orale, connaissances en pédagogie et sécurité routière...), • Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

L'obtention du CCP permet la délivrance d'une autorisation temporaire et restrictive d'exercer pour une durée limitée de 12 mois, dans les conditions fixées par le I bis de l'article R. 212-2, par le préfet du département où se trouve le siège de l'établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière avec lequel le demandeur, en cours de formation pour l'accès au titre professionnel, envisage d'exercer. Cette autorisation permet à son titulaire l'exercice des seules compétences composant le certificat de compétences professionnelles qu'il a obtenu. L'obtention du CCP1 sera indispensable pour obtenir le titre professionnel d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Contenu et modalités d'organisation

Tronc commun : • Réglementation routière et caractéristiques de la circulation routière, • Sécurité routière et accidentologie, • Physiologie et psychologie de la conduite, • Pédagogie et psychopédagogie, • REMC : référentiel des actions de formation et de sensibilisation et matrice GDE, • L'organisation professionnelle du secteur, • Les véhicules automobiles. Certificat de compétences professionnelles CCP 2 : Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement : • Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation, • Construire et préparer une action de sensibilisation, • Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des autres usagers et de l'environnement, • Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel enseignant de la conduite et de la sécurité routière - Niveau 5 :
DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00360634	du 03/04/2023 au 23/06/2023	Rilhac-Rancon (87)	ECF CER CENTRE ATLANTIQUE		MON COMPTE FORMATION	FPC

00361377

du 05/06/2023 au
23/06/2023

Rilhac-
Rancon (87)

**ECF CENTRE OUEST
ATLANTIQUE**

**MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00362296

du 19/06/2023 au
31/07/2023

Rilhac-
Rancon (87)

**ECF CENTRE OUEST
ATLANTIQUE**

**MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00426797

du 01/01/2024 au
31/12/2024

Rilhac-
Rancon (87)

**ECF CENTRE OUEST
ATLANTIQUE**

**MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00470981

du 30/09/2024 au
27/06/2025

Rilhac-
Rancon (87)

**ECF CENTRE OUEST
ATLANTIQUE**

**MON
COMPTE
FORMATION**

FPC